

Le sujet porte sur la construction de deux logements à usage locatif.

Ce dossier comprend :

- | | |
|--|------------|
| <input type="checkbox"/> La présentation et le plan de masse | page 2/12 |
| <input type="checkbox"/> Le rez-de-chaussée | page 3/12 |
| <input type="checkbox"/> L'étage | page 4/12 |
| <input type="checkbox"/> La coupe AA | page 5/12 |
| <input type="checkbox"/> La coupe BB | page 6/12 |
| <input type="checkbox"/> La façade sur rue | page 7/12 |
| <input type="checkbox"/> La façade arrière | page 8/12 |
| <input type="checkbox"/> Le C.C.T.P | page 9/12 |
| <input type="checkbox"/> Le C.C.T.P | page 10/12 |
| <input type="checkbox"/> Le C.C.T.P | page 11/12 |
| <input type="checkbox"/> Le C.C.T.P | page 12/12 |

Brevet d'Etudes Professionnelles
TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE
ET
DE L'HABITAT

**DOSSIER
TECHNIQUE**

Commun aux activités 1 et 2 de l'épreuve EP2

Ce dossier comporte 12 feuilles. Assurez vous qu'il est complet.

Ce dossier sera impérativement remis complet aux surveillants à la fin de chaque épreuve. Il vous sera remis pour l'épreuve suivante.

Indiquez votre nom :Indiquez votre n° d'inscription :

Code examen :

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT

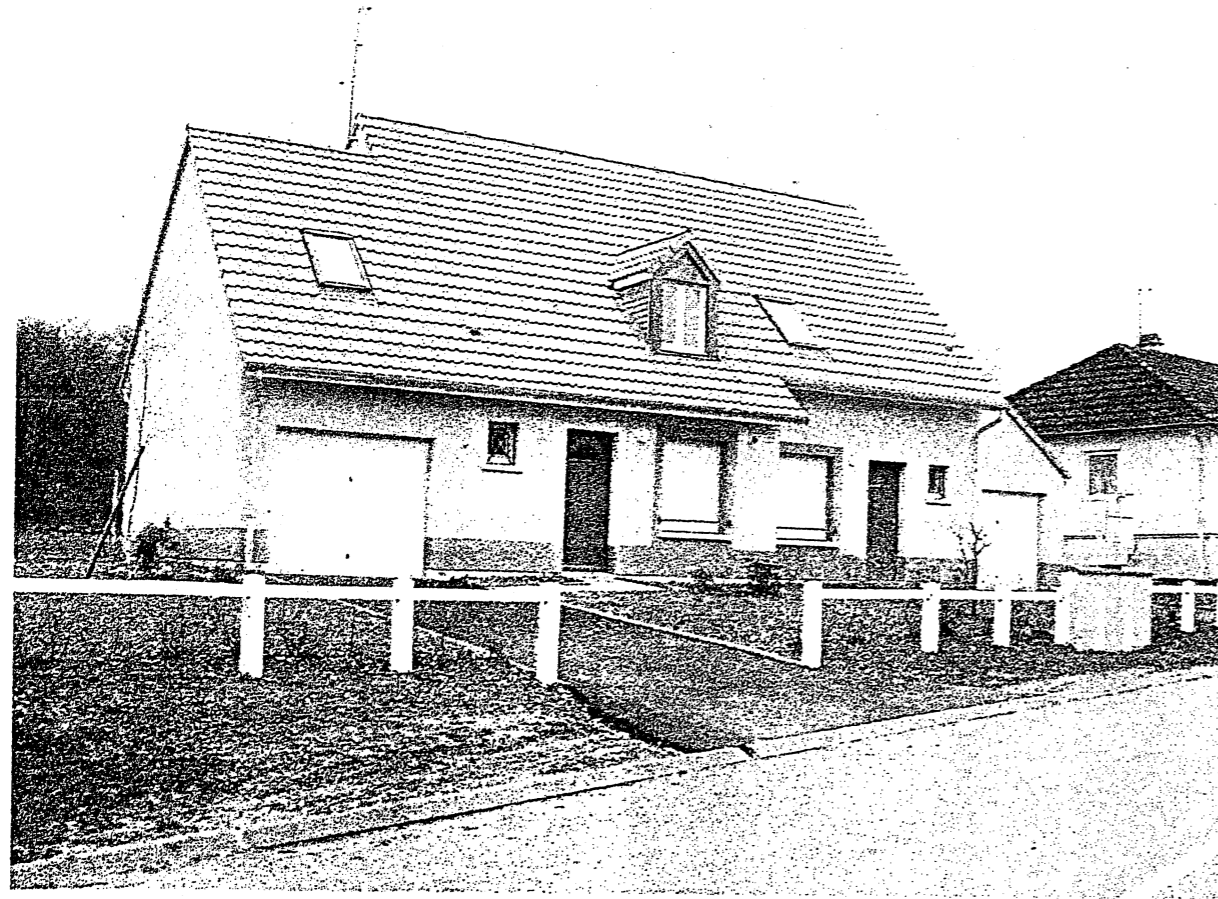
DOSSIER TECHNIQUE

Epreuve EP2 Activité 1 et Activité 2

Session 2004

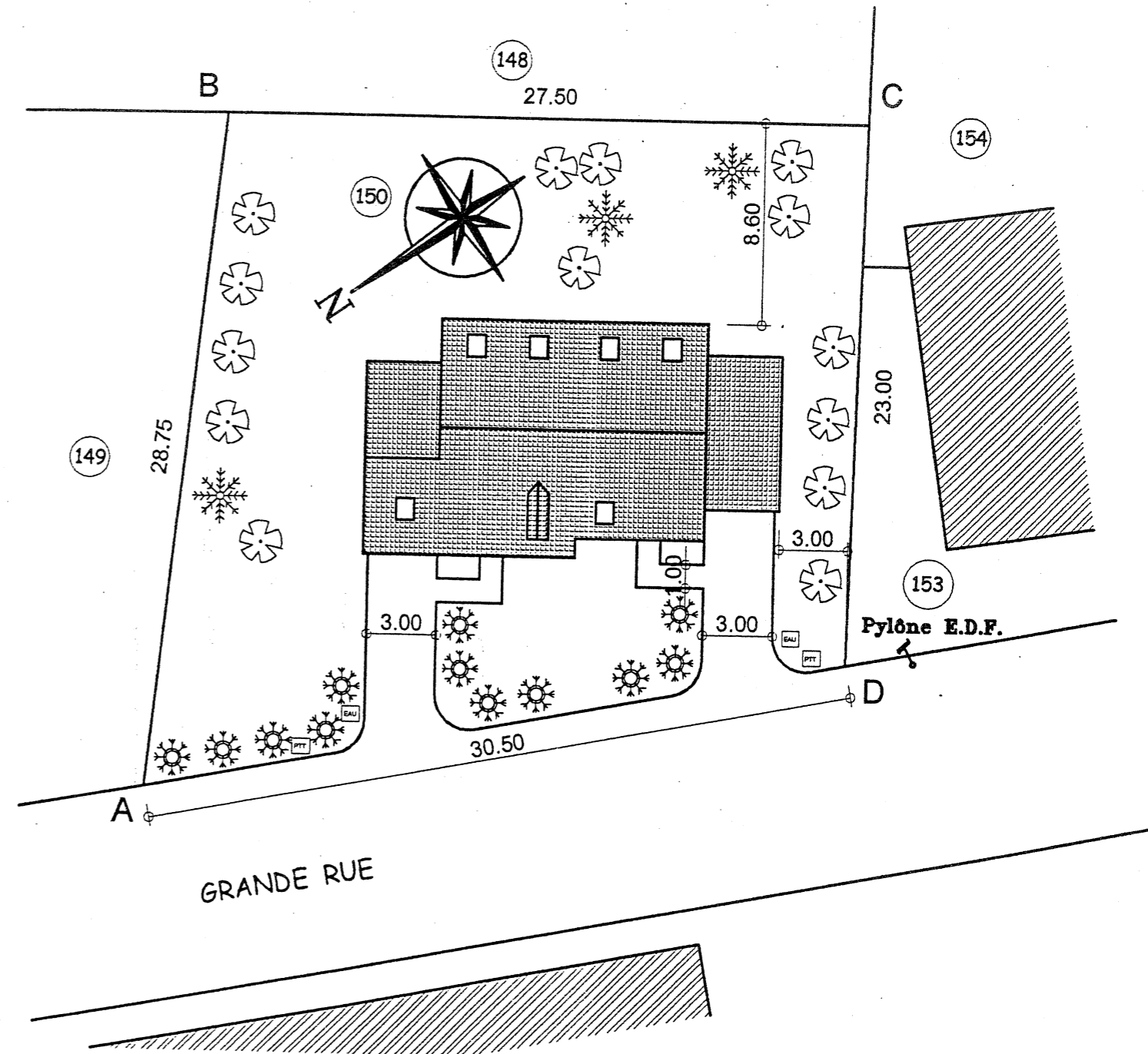
DT 1/12

CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS A USAGE LOCATIF



MAITRE D'OUVRAGE
Commune de SALIGNAC

MAITRE D'ŒUVRE
Cabinet d'architecture STACK

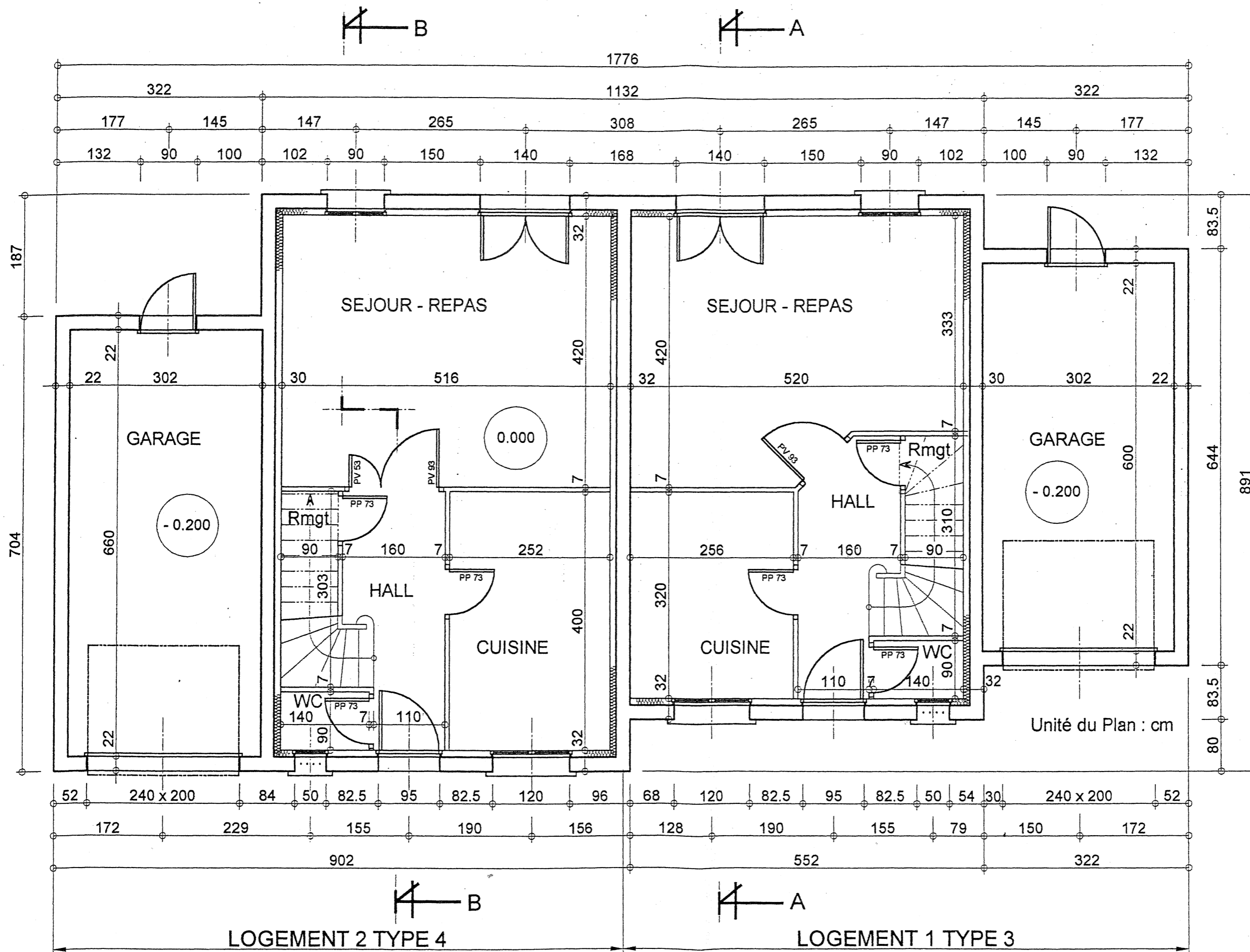


PLAN DE MASSE Echelle : 1 / 250

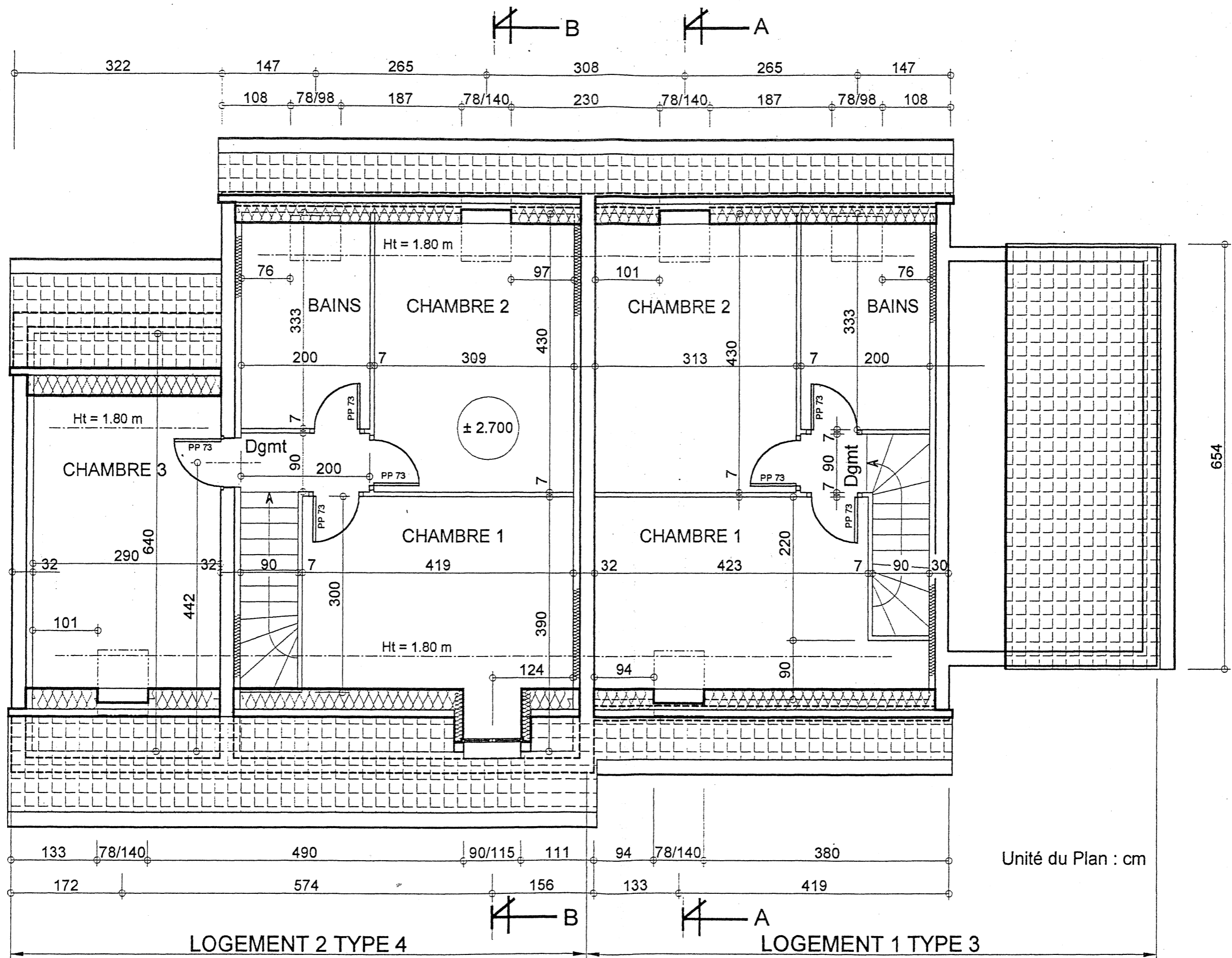
Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 2/12



REZ DE CHAUSSEE Echelle non normalisée



ETAGE

Echelle non normalisée

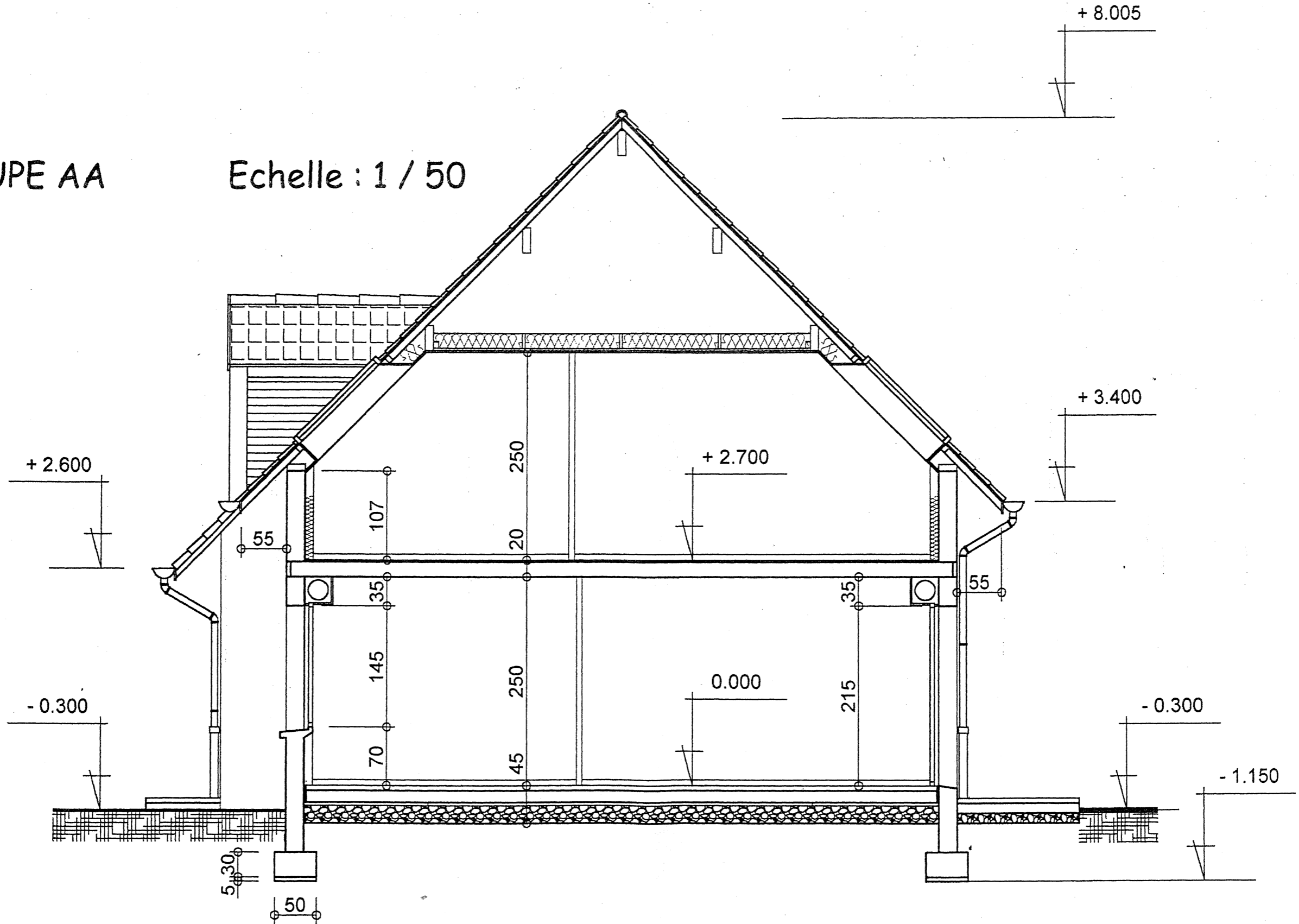
Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 4/12

COUPE AA

Echelle : 1 / 50



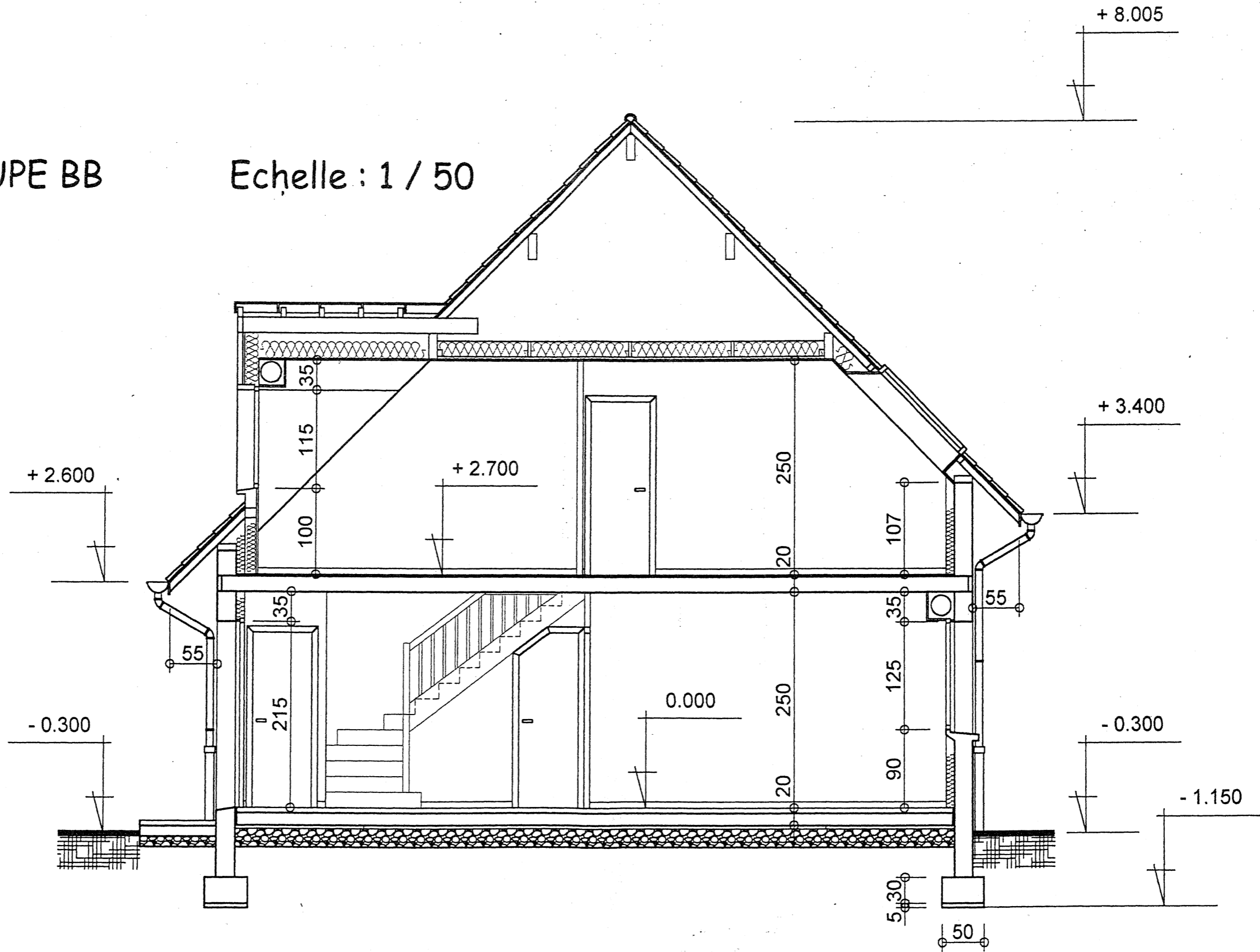
Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 5/12

COUPE BB

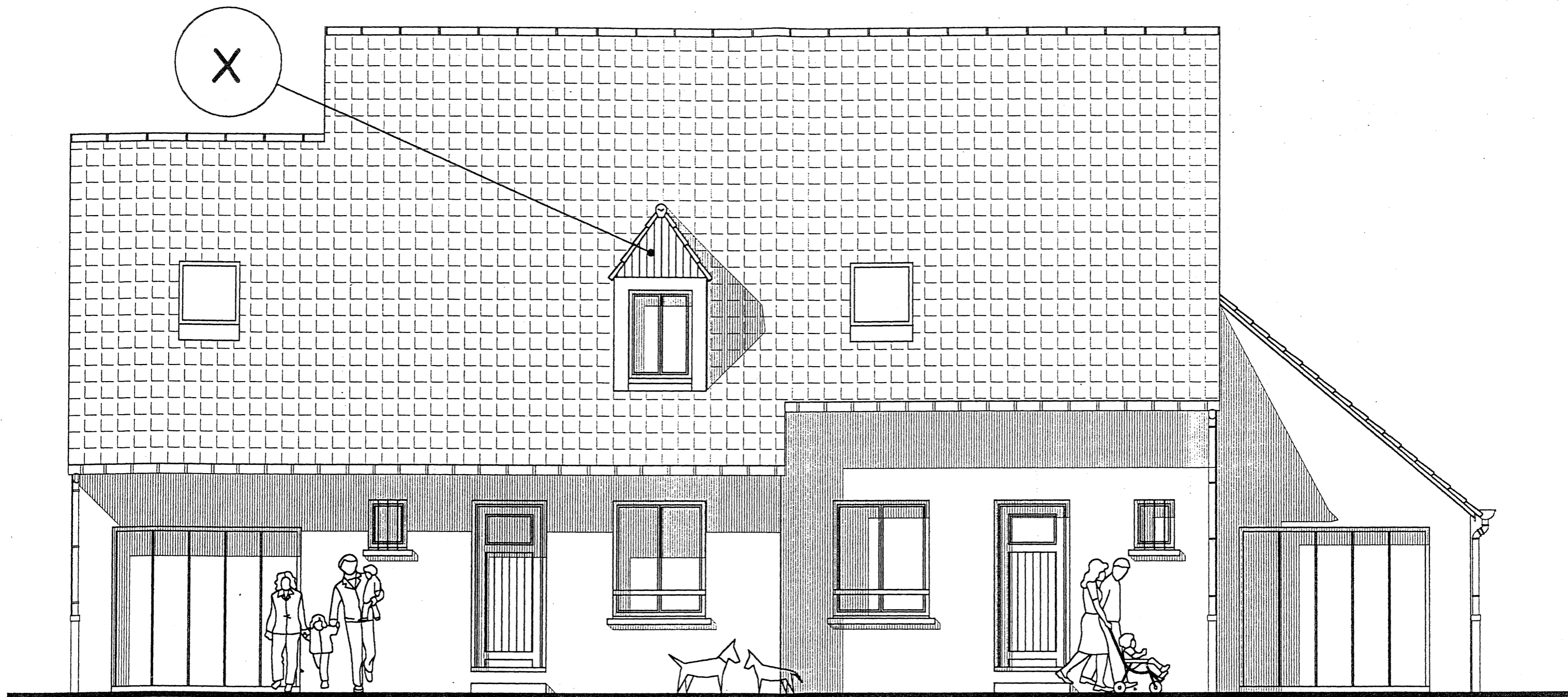
Echelle : 1 / 50



Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique - EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 6/12



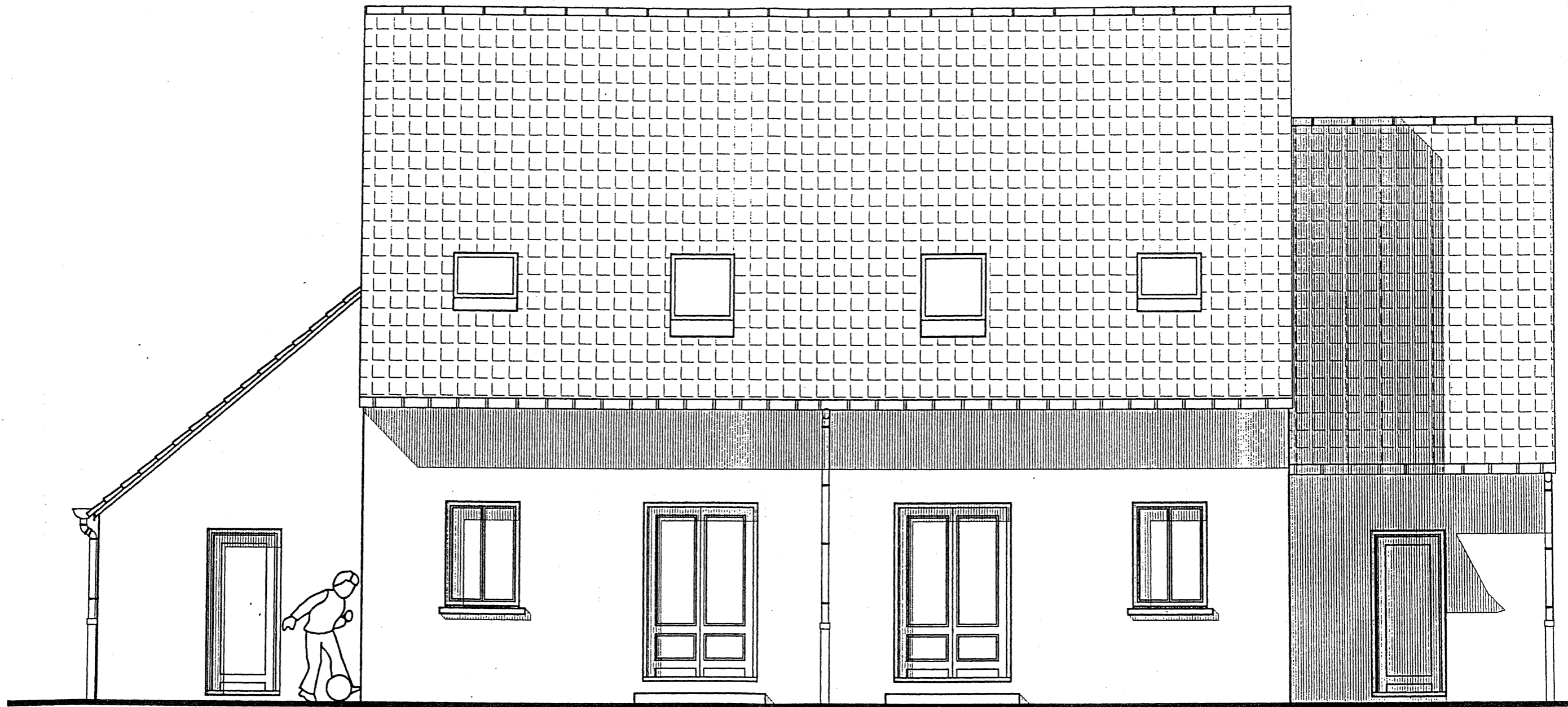
FACADE SUR RUE

Echelle 1 / 50

Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 7/12



FACADE ARRIERE

Echelle 1 / 50

Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 8/12

CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS A USAGE LOCATIF

C.C.T.P.

1°) LOT TERRASSEMENT

■ Résultats de l'étude de sol

L'interprétation des résultats pénétrométriques conduit à des profondeurs de fondation de l'ordre de 80 cm de profondeur (par rapport au terrain naturel initial)

■ Décapage de la terre végétale

Décapage sur minimum 20 cm de la terre végétale sur l'emprise des constructions ainsi que sur l'emprise des voiries à créer pour permettre la préparation des sols.

Les terres seront stockées sur le terrain pour réemploi.

■ Fouilles en rigole

Localisation, sous les murs porteurs du bâtiment (façades, pignons, refends). Sortie et évacuation des déblais à la décharge. Fouille descendue au niveau -1.150 m au bon sol hors gel. Largeur de 0.50 m pour recevoir les fondations.

2°) LOT GROS OEUVRE

2.1. LES FONDATIONS

Fondations du type semelle filante de 0,30 x 0,50 descendues au bon sol hors gel. Les fondations sont en béton armé sur béton de propreté de 0,05.

L'entreprise réalisera un enduit d'étanchéité sur les murs de soubassement depuis les fondations jusqu'aux planchers rez de chaussée. (L'étanchéité montera jusqu'à +15 cm du sol fini).

2.2. LES PLANCHERS BAS DU RDC

■ Logement

Dallage en béton armé sur terre-plein (ép. 20 cm réservation de 6 cm dans la dalle pour chape ou carrelage) hérisson (ép. 25 cm dont 4 cm de sable). Interposition d'un film polyane avec remontées périphériques.

Isolant périphérique (polystyrène extrudé $\lambda = 0,029 \text{ W/m}^2\text{c}$, ép. 4 cm) sur 1,50 m parfaitement jointif.

Incorporation des canalisations et remontées de celles-ci pour les attentes.

■ garage

Dalle béton dito dallage logement sur tout-venant, protection à l'humidité et dallage treillis soudé, chape incorporée avec légère pente sur l'extérieur côté rue.

La chape pourra être bouchardée.

2.3. LES PLANCHERS HAUTS DU RDC

■ Logement

Les planchers hauts des logements sont réalisés en plancher béton armé dalle pleine. Le plancher sera coulé sur place. La sous-face devra être parfaitement plane pour être traitée par le peintre. Quant à la surface étage, elle devra être finie lissée pour redevoir les revêtements P.V.C. (ép. finie du plancher 20 cm).

■ Plancher chambre 3 du type 4 (plancher haut garage).

Il sera de même conception que les planchers des logements.

2.4. LES MURS EN ELEVATION

■ Mur de soubassement

Sur les fondations des logements et des garages, mise en place de murs de soubassement. Mur en parpaings pleins de 20 remontés jusqu'au plancher rez de chaussée.

Il devra la mise en place lors de la montée des murs de soubassement d'un enduit étanche sur les faces extérieures.

Arase étanche sur tous les murs extérieurs et de refends.

Sur l'ensemble des murs de soubassement, le maçon doit la mise en place d'un masque étanche, feutre asphalté pris en sandwich en continuité.

■ Murs en élévation pour le logement type 4 (logement et garage).

Logement

Mur parpaings creux de 20 montés sur les chaînages du rez de chaussée.

Enduit extérieur(ép. 2 cm). Doublage intérieur placomur.

Garage

Mur parpaings creux de 20 montés du sol garage jusqu'au pignon des chambres.

Enduit extérieur(ép. 2 cm).

■ Murs en élévation pour logement type 3 (logement et garage).

Logement et garage : dito type 4.

■ Refend entre les 2 logements

Murs en parpaings pleins de 20.

2.5. CHAINAGES, POUTRES, POTEAUX, BETON ARME

■ Les chaînages

Chaînages béton armé au rez de chaussée, à l'étage et en pignon à couler sur place ou dans parpaing canal. Section minimum 20x20. Ces chaînages sont réalisés en continu sur les murs porteurs de 20 d'épaisseur.

■ Poteaux d'angle et poteaux intermédiaires.

Entre chaque plancher et en élévation, confection des poteaux d'angle et poteaux intermédiaires en béton armé à couler sur place ou dans parpaing d'angle au nombre suivant D.T.U. Ces poteaux seront liaisonnés avec les chaînages.

■ Poutres et linteaux

Toutes les ouvertures extérieures et intérieures seront réalisées à l'aide de poutres et linteaux réalisés en béton armé à couler sur place. Le tout liaisonné sur les murs porteurs. Les chaînages pourront être confondus avec les linteaux s'il y a lieu.

2.6. SEUILS ET APPUIS

■ Les seuils

Les seuils sont réalisés en béton armé confondus avec les dallages avec pente légère extérieure. Hauteur des seuils inférieure à 2 cm. Finition chape bouchardée. Nez de marche arrondi.

Il est prévu des seuils aux portes d'entrée, aux portes-fenêtres jardin, et aux portes basculantes des garages et de service en façade arrière.

■ Les appuis

Ils seront du type préfabriqué béton de marque réputée ou à confectionner sur place.

Appuis avec oreille extérieure, goutte d'eau débordante. Epaisseur minimum 6 cm.

Il est prévu des appuis pour les fenêtres et porte-fenêtre ainsi que pour le châssis W.C.

Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 9/12

2.7. RAVALEMENT

Il prévoit la mise en place d'enduit projeté de marque réputée WEBER BROUTIN ou similaire.

Enduit mono couche teinté (ép. 2 cm).

Deux teintes retenues :

- pour les soubassements : WEBER BROUTIN, Orange foncé 0,81. Finition grattée.
- pour les murs en élévation : teinte claire WEBER BROUTIN, jaune ocre 225. Finition grattée.

Les retours en tableaux linteaux seront lissés.

L'entreprise pourra mettre en place les baguettes d'angle en P.V.C. pour obtenir une prestation de qualité. Chaque face démarrée devra être réalisée d'un seul tenant.

2.8. LES CANALISATIONS E.U./E.V. ET E.P. - LES BRANCHEMENTS

■ E.U./E.V.

Pour le réseau E.U./E.V., il devra la création d'un complexe d'assainissement autonome conforme à la réglementation de la D.D.A.S.S..

Assainissement par complexe septique. Fosse, filtre, ventilation et drain d'épandage.

Le maçon met en place les canalisations E.U./E.V. sous les dallages rez de chaussée des logements avec leur remontée en culotte en attente en sol des pièces.

■ Prévoir canalisation sur siphon de sol dans les garages au droit des robinets de puisage.

Canalisation sous dallage raccordé sur réseau E.U./E.V.

■ Réseau E.P.

Nous lui confions la réalisation des regards E.P.

Regard du type préfa avec dalle de fermeture découpée pour le passage des dauphins.

Regards mis en place au pied du bâtiment, scellés au bâtiment ou fondés.

Cette prestation prévoit la mise en place de canalisations enterrées et scellées au regard avec pente légère constante ainsi que raccordement sur perte à créer.

■ Perte pour recevoir les E.P.

Position au plan. Diamètre 120. Profondeur 8 mètres au minimum.

3°) LOT CHARPENTE BOIS

- vent : région 1
- neige : région B.

■ Les pannes intermédiaires, faîtières, sablières pour l'ensemble des logements

Pannes posées à la verticale. Section minimum 10x30, positionnées suivant un calepinage spécifique permettant la création des ouvertures de toiture.

Fixation sur les pignons du Maçon sans débord de toiture.

■ Confection des pannes faîtières, sablières et intermédiaires pour l'ensemble des garages.

Portée sur les murs pignons des logements et mur de refend central séparant les deux garages.

Les pannes 6,5 x 18 de section seront coupées au niveau de la chambre du type 4 pour traiter le phonique sur le mur de 20 en parpaing plein du maçon.

■ Mise en place des chevrons 6x8 tous les 0,40 sur l'ensemble des rampants des logements ainsi que pour les garages.

Chevrons descendus sur les égouts dont les saillies sont dessinées au plan.

■ Mise en place des planches d'égout sur toutes les façades des logements et des garages.

Planches d'égout verticales réalisées derrière les gouttières du Couvreur.

Ces planches d'égout sont à réaliser en P.V.C. blanc.

■ Confection d'un solivage type solivette en plafond des combles aménagés pour les 2 logements ainsi que pour la chambre située sur le garage du type 4 pièces.

Solivette 3,5x18 espacée tous les 0,60 avec entretoise tous les 1,20 mètres.

La sous-face de ces solivettes sera réalisée à 2,55 mètres par rapport au sol fini de l'étage permettant ainsi la pose du placo.

■ Confection des trémies pour toutes les pièces habitées des logements pour recevoir les châssis d'éclairage type Vélux

■ Création de lucarne

Une lucarne en façade rue sur le logement du type 4 suivant dessin du plan entièrement réalisée en bois. La façade est en bois chêne, poteau et poutre. Remplissage des jouées en chevron. Pannes faîtières et sablières.

Il prendra également en charge l'appui de baie en bois débordant recouvert de zinc par le Couvreur.

■ Les habillages en rampant par clins P.V.C. blancs sous le solivage en saillie des façades et en saillie des garages.

Le clin sera posé en rampant pour les saillies de toit. Une remontée verticale triangulaire est à prévoir par le présent lot sur les pignons de l'ensemble de la construction.

■ Confection des trappes de visite dans les combles aménagés.

Trappe de visite 70x70 positionnée dans les paliers de l'étage. Trappe incorporée au solivage avec fermeture contre-plaqué à peindre sur tasseau et feuillure.

Le plateau démontable sera situé au nu inférieur de la trémie avec baguette et moulure de finition au pourtour au niveau du plâtre placo.

L'isolation sera à la charge du présent lot par polyuréthane épaisseur 8 cm collé sur trappe.

■ Les escaliers et rampes d'accès aux étages.

Il devra pour l'ensemble des logements la fourniture et pose des escaliers et de leurs rampes pour accéder aux étages.

Les éléments sont en bois rouge, suivant la forme et l'implantation au plan. Ils pourront être du type préfabriqué, fournis et posés sur place ou à confectionner. Il s'agit de mettre en place des escaliers dans les trémies du maçon.

Largeur 90. Hauteur à franchir : 2,70 mètres. Prévoir 14 marches. Giron de 24 au minimum.

Escalier à un quart tournant sur limon, marche et contremarche.

Le tout scellé de plancher à plancher.

Rampe et garde corps en bois. Main courante moulée. Poteau de départ, d'angle et d'arrivée et balustrade chanfreinée 4 faces.

■ L'entreprise devra prévoir des rampes et garde-corps démontables aisément sur toute la largeur développée du rampant pour faciliter les emménagements et les déménagements.

Rampe démontable sur ossature verrouillable.

■ Il devra également l'habillage des trémies de cage d'escalier.

Habillage par contre-plaqué à peindre périphérique.

Moultures d'angle hautes et basses.

4°) LOT COUVERTURE

■ La sous-toiture

L'ensemble des logements recevra au préalable une sous-toiture d'étanchéité en feuille de feutre asphaltée posée sur tous les rampants des logements et des garages.

Feuille asphaltée avec ventilation haute et basse suivant les normes.

■ Mise en place de couverture en tuile rouge rosé grand moule pour l'ensemble des rampants logements et garages.

Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 10/12

Tuiles planes à glissement et emboîtement. Tuiles suivant référence HUGUENOT FENAL. Lattage théorique pureau variable 325 mm. Joints croisés D.T.U. 40.211 couleur.

■ Les accessoires

Il a à sa charge :

- les faitages adaptés, scellés,
- les chatières de ventilation au nombre réglementaire avec grillage de protection,
- les sorties de ventilation spécifiques avec chapeau anti-pluie pour les V.M.C. et les ventilations hautes des chutes W.C.
- tous les accessoires nécessaires à la bonne mise en oeuvre des couvertures et étanchéités.

■ Les châssis de toit

Il est prévu la mise en place de châssis d'éclairage pour les combles.

Pour le logement type 3, il est prévu la fourniture et pose :

- sur les rampants façade rue :
 - * un châssis 78x140 GHJ avec store d'occultation pour chambre 1
 - * un châssis 55x78 GGU avec store pare-soleil pour salle de bains
- sur rampants façade jardin :
 - * deux châssis 78x140 GHJ avec store d'occultation pour chambre 2.

Pour le logement type 4, il est prévu la fourniture et pose :

- sur les rampants façade rue :
 - * 2 châssis 78x140 GHJ avec store d'occultation pour chambre 3 sur garage.
 - * un châssis 55x78 GGU avec store pare-soleil pour salle de bains
- sur rampants façade jardin :
 - * 2 châssis 78x140 GHJ avec store d'occultation pour chambre 2 et 3 (sur garage).

■ La zinguerie

Gouttière pendante de 33 de développé et descente E.P. zinc. Dauphin acier.

Il doit également les descentes verticales diamètre 80 suivant emplacement sur collier avec dauphins acier type galva choc raccordés sur les regards du maçon en pied de bâtiment.

■ Etanchéité lucarne appui de fenêtre.

L'entreprise prend en charge l'étanchéité de la lucarne en façade rue. Couverture rampant et jouée en tuile du type retenu. Etanchéité noues et jouées en zinc. Etanchéité de l'appui de châssis sur la planche bois de charpente.

5°) LOT MENUISERIE P.V.C.

■ Fourniture et pose des portes-fenêtres deux vantaux à mettre en place pour les séjours.

Dimension entre tableaux : 140x215 de hauteur avec le volet roulant incorporé. Quincaillerie à clés.

■ Fourniture et pose des châssis d'éclairage des séjours 2 vantaux.

Dimension au plan 90x125 de hauteur. Ouverture à la française avec volet roulant bloc-baie.

■ Fourniture et pose de fenêtres 2 vantaux à mettre en place dans cuisine.

Ouverture à la française avec un vantail oscillo-battant. 120x145 de hauteur avec volet roulant incorporé.

■ Fourniture et pose d'un châssis 1 vantail d'éclairage dans W.C.

Dimension 50x60. Ouverture à la française.

■ Fourniture et pose d'un châssis deux vantaux pour lucarne étage logement type 4

Dimension 90x115. Ouverture à la française. Volet roulant incorporé.

■ Mise en place des tapées et tablettes périphériques de toutes les menuiseries extérieures en P.V.C. sur l'épaisseur des doublages avec retour sur les placos et doublages.

■ Finition extérieure par joint souple et chant plat entre menuiseries et enduit pour parfaite finition sur linteaux et tableaux.

6°) LOT SERRURERIE

■ Fourniture et pose de portes d'entrée aux 2 logements.

Porte métallique laquée brillant d'usine semblable ou similaire aux portes PORTEXER isolantes phoniques, thermiques. Largeur de passage 90. Hauteur 2,15.

■ Fourniture et pose de portes de garages métalliques à soulèvement. Dimension 240 x 200 de hauteur.

Fermeture à clés. Ressort compensateur. Elles sont fournies en acier protégé à la rouille.

■ Fourniture et pose de porte de service en tôle protégée sur façade arrière jardin de chacun des garages.

Dimension 90x204 type standard, simple peau. Serrure à clés. Poignée deux faces.

7°) LOT MENUISERIE BOIS

■ Fourniture et pose des blocs portes de distribution intérieure.

Bloc porte de 0,80 et 0,90 de passage suivant emplacement. Menuiserie type alvéolaire, peinte d'usine – finie d'usine - deux faces sur bâtis et huisserie cloisons suivant emplacement. Ferrage type 1, 3 paumelles de 110 mm.

Quincaillerie type NORMBAU ou HOPPE avec fermeture à clés pour toutes les pièces sèches et fermeture à verrou de condamnation pour les pièces humides.

■ Fourniture et pose de porte vitrée pour accès séjour.

Logement type 3 : une porte de 90 de passage.

Logement type 4 : une porte tierce de 90 de passage et un battant de 50.

■ Les plinthes

Prévoir la mise en place de plinthes périphériques 10/100 en bois clouées, collées sur l'ensemble des pièces de l'étage habitable.

■ Les moulures habillages

Il prévoit la mise en place de moulures chant plat deux arrondis pour toutes les menuiseries intérieures et extérieures aux deux niveaux des pièces habitables. Coupes d'onglet aux angles.

8°) LOT PLATRIERIE DOUBLAGE ISOLATION

■ Les doublages isolants extérieurs

Doublages des logements sur la périphérie des pièces habitables rez de chaussée, étage et comble sur garage.

Placo-mur 8+1 posé à patins de colle. 8 cm de laine de verre 1 cm de placo avec pare vapeur.

Finition joint calico avec le nombre de passes d'enduit permettant d'obtenir une planimétrie parfaite.

Les surfaces réalisées dans les pièces humides recevront un placo hydrofuge notamment sur les murs recevant des appareils sanitaires. U.P.V.C. de protection en partie basse.

Les murs d'encuvement à l'étage sont traités par le même matériau jusqu'à la cassure du toit.

■ Le cloisonnement

L'ensemble du cloisonnement rez de chaussée et étage est réalisé à l'aide de cloison composée du type placostil sur rail métallique et isolant phonique à intégrer.

- placo deux faces

- ossature métallique,

- laine de verre ou de roche semi-rigide intérieur phonique,

- épaisseur 7 cm.

- placo hydrofuge pour les pièces humides. Les cloisons sont posées sur U.P.V.C. d'étanchéité.

Les faces de cloisons sur pièces humides seront réalisées par placo hydrofuge.

Code examen:

B.E.P. TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT
Dossier Technique – EP2 Activité 1 et Activité 2

DT 11/12

■ Les revêtements murs de refend

Sur façade rez de chaussée et étage, refend du logement N° 2, prévoir un placo-mur 8+1 posé à patins de colle. 8 cm de laine de verre 1 cm de placo . U.P.V.C.. Joint calico.

Sur façade rez de chaussée et étage, refend du logement N° 1, mise en place d'une plaque BA 13 posé à patins de colle. (épaisseur finie 2 cm)

■ Les plafonds

Le plafond rez de chaussée sera traité par le peintre à l'aide d'un enduit sous dallage béton.

Plafond haut étage : plafond horizontal positionné sous le solivage du charpentier.

Placoplâtre sur rail. Joint Calico et laine de verre parfaitement déroulée de 200 mm à sa charge.

NOTE : Prévoir 2 BA 13 sur plafond de l'étage logement type 3.

■ Les rampants

Dans les combles des 2 logements y compris dans la chambre 3 du type 4, l'isolation est réalisée de la façon suivante :

- placoplâtre sur rail,
- laine de verre de 200 parfaitement déroulée en rampant.

NOTE : Prévoir 2 BA 13 sur rampant de l'étage du logement type 3.

■ Les raccords divers

Il prend en charge au plâtre ou en raccord de placo tous les éléments verticaux, horizontaux ou de niveau laissés découverts après la réalisation du gros oeuvre dans les pièces habitables. Il devra également les habillages Vélux Retour tableaux linteaux et tablettes. Le linteau supérieur sera réalisé à l'horizontal dégageant l'éclairage au maximum. Quant aux tableaux, ils pourront être réalisés légèrement évasés là encore pour obtenir un éclairage maximum.

■ Isolation en sous-face du plancher haut garage du type 4.

Isolant de type fibrastyrène 10 cm fixé mécaniquement dans le plancher.

9°) LOT PEINTURE

EXTERIEUR

RAPPEL : Portes d'entrée aux logements et portes de garage fournies laquées d'usine.

■ Porte de service côté jardin métallique.

Face extérieure : préparation et finition laque blanche. Face intérieure : Peinture de propreté.

TRAVAUX INTERIEURS

Pour les 2 logements, prestations identiques.

■ Les pièces sèches telles qu'entrée, séjour, dégagement, cage d'escalier, chambre 1, 2 pour les types 3 et chambre 1, 2 et 3 pour les types 4.

Les plafonds et rampants de comble : préparation et finition par peinture mate blanche.

Les plafonds rez de chaussée : enduit de reprise sous béton et raccords peinture mate blanche.

Les menuiseries (portes, plinthes, coffres et autres, à l'exception des menuiseries extérieures fournies en P.V.C.) : préparation et finition laque satinée.

Les murs: préparation et mise en place d'un papier peint lessivable 160 grammes à grains fin, modèle à proposer à la maîtrise d'ouvrage et au maître d'œuvre.

■ Les pièces humides

Les plafonds et rampants de toiture : préparation et finition peinture laque satinée.

Sur les boiseries : préparation et finition laque satinée.

Sur les murs : après pose des faïences, préparation et laque satinée.

10°) LOT REVETEMENT DE SOL SOUPLE

L'entreprise devra fournir au bureau de contrôle s'il y a lieu les classements UPEC des revêtements mis en place.

- les dégagements à l'étage.

* dalle vinyle 30x30, épaisseur 3 à 3,2 mm, classement U3 P3 E2 C2 avec plinthes bois de 10 cm au menuisier.

- les salles de bains

* lés vinyle, épaisseur 3 à 3,2 mm, classement U2 SP2 E2-3 C2 avec remontée en plinthes du revêtement collé soudé de 7 cm minimum avec accessoires de finition par profil inox venant en recouvrement de la tranche visible du P.V.C.

- les chambres

* dalle vinyle 30x30, épaisseur 3 à 3,2 mm, classement U3 P3 E2 C2 avec plinthes bois de 10 cm au menuisier.

La pose est réalisée à la colle sur ragréage préalable à sa charge. Les remontées en plinthes sont également à sa charge. Il devra également la mise en place de barres de seuils aux endroits nécessaires. Joints et soudures pour les lés conformes aux prescriptions du fournisseur.

11°) LOT CARRELAGE FAIENCE

Transmettre également au bureau de contrôle s'il y a lieu:

- le classement UPEC du carrelage,
- un plan de calepinage indiquant les joints de dilatation.

LES MATERIAUX

La faïence

Celle-ci sera de 15x15, teinte blanche, type CEREV ou similaire. Pose à la colle aux endroits indiqués au plan et au présent descriptif.

Apport de listel de couleur posé avant le dernier carreau pour les cuisines et les salles de bains.

Carreaux de 15x20 posés debout.

Emplacement

Il est prévu de la faïence aux endroits suivants :

- dans les cuisines des types 3 et 4 sur le mur pignon en totalité comportant les éléments de cuisine et le retour de 0,60 sur une hauteur de 3 carreaux, le listel et le 4ème carreau.

- dans les salles de bains : sur les deux murs comportant les appareils sanitaires soit derrière le lavabo, la machine à laver et la baignoire.

Hauteur 1,70 m : de la plinthe jusqu'à 1,70 mètres du sol. Pose en ligne continue. Raccords d'angle. Le listel sera posé avant les deux derniers carreaux. La finition se fera par joint refait sur les bords extérieurs. Prévoir complexe d'étanchéité avant pose de la faïence en périphérie de la baignoire adapté au support. Tablette carreaux de plâtre hydrofuge et faïence derrière les baignoires pour fermer le vide entre la baignoire et le mur d'encuvement. Prévoir un recul de 80 cm minimum.

Le carrelage

Il est prévu la mise en place de carrelage au niveau des sols des rez de chaussée entrée, W.C., rangement, cuisine, séjour.

Prévoir isolation phonique sous carrelage du type assourd V avec remontée en plinthe et finition joints souples. Le carrelage sera posé au mortier avec joint de dilatation aux endroits nécessaires. Le carrelage pourra être du type dalle 30x30 GRES CERAME, catégorie « couleur ».

Arrêt de carrelage au niveau des seuils extérieurs.

Les plinthes seront du type du carrelage employé de 10 cm de hauteur sur toutes les pièces du rez de chaussée.